## GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS - **AMENDEMENT**

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception	Date 23 février 2016	Heure	Numéro	Département(s)  DJSC	
du document déposé	Annule et remplace				

Autom/s) - Organia libánd radical	Lié à :(obligatoire)			
Auteur(s) : Groupe libéral-radical	ad 15.052			
Titre : Amendement au projet de loi portant modification de la loi sur les droits politiques (LDP)				
Contenu :				
Article 56, alinéa 1				
<sup>1</sup> (Première phrase inchangée). <u>Le cumul des suffrages est admis.</u>				
Motivation (facultatif):				

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :						
Damien Humbert-Droz						
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :				